



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Loire-Atlantique



Cabinet

Affaire suivie par
Bernard LE GALL
Inspecteur de l'Education
Nationale
Adjoint auprès de l'inspecteur
d'Académie

Tel : 02.51.81.74.63

lena44@ac-nantes.fr

8 rue Général Margueritte
BP 72616
44326 NANTES CEDEX 3

Nantes, le 24 août 2018

L'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des
Services de l'Education Nationale,
Directeur des Services Départementaux de l'Education
Nationale de la Loire-Atlantique

A

Mesdames les directrices,
Messieurs les directeurs des écoles
où sont affectés des
« enseignants Ambition : Professeur »

s/c Mesdames, Messieurs les Inspecteurs de
L'Education Nationale

Objet : « enseignants Ambition : Professeur »

Un enseignant ambition professeur recruté sous statut de contractuel va exercer dans votre école en complément du service d'un enseignant à mi-temps ou à trois quarts temps.

Cette personne a été retenue sur la base d'une lettre de motivation, d'un CV et d'un entretien avec un jury.

Ces enseignants débutants enseigneront les jeudi et/ou vendredi et un mercredi sur deux.

Exceptionnellement la semaine de rentrée, ils travailleront en binôme avec l'enseignant titulaire de la classe et seront remplacés le jeudi 6 et/ou le vendredi 7 septembre. Cette organisation doit leur permettre de prendre connaissance de leur environnement professionnel et de se faire connaître des élèves et de leurs parents.

Ces professeurs débutants bénéficieront d'un accompagnement tout au long de l'année, assuré par des PEMF et des conseillers pédagogiques. Par ailleurs, il leur sera permis de suivre des modules de formation professionnalisante.

Je vous encourage à vous rapprocher de l'équipe de circonscription en cas de besoin à leur sujet.

Je sais pouvoir compter sur vous et sur les membres de votre équipe pour leur assurer le meilleur accueil et répondre à leurs premières questions.

Philippe CARRIERE